



« LA MAIN DANS LA MAIN » : Bureau de dépôt : 5000 NAMUR MAIL - Prix : 1 Euro - Mensuel n° 285 Mars 2011 - Ed. resp. : Andrée Defaux - 64, rue Pépin 5000 Namur

LA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ NUCLÉAIRE, UNE AFFAIRE DE GROS SOUS



Zoom sur le Japon: le tremblement de terre et le tsunami, ont déjà fait des milliers de morts. Et la population doit en plus faire face à un accident nucléaire sans précédent. Explosion de 4 réacteurs nucléaires. Enceinte fissurée.

Rejet de radioactivité. Evacuation de la population. Appel à l'armée... La catastrophe a et aura des conséquences terribles sur la population.

Il y a dans le monde 435 réacteurs répartis dans 211 centrales nucléaires, dans 30 pays. Le nombre total devrait augmenter de 30% d'ici 2030.

Chez nous, la Commission Régionale Gaz Electricité dénonce les bénéfices exorbitants d'Electrabel: plus de 2 milliards d'euros alors qu'Electrabel n'annonce "que" 652 millions d'euros. Ils feraient des transferts dans des sociétés du groupe qui se portent moins bien. Jusque là, les consommateurs ont déjà payé le coût des centrales nucléaires.

Electrabel produit donc de l'électricité à un prix très bas mais le revend au prix du marché. C'est pour la poche des actionnaires. Imaginons les milliards au niveau mondial ! En face de cela, on nous impose les compteurs à carte...

Les Japonais n'ont pas encore enterré leurs morts que déjà les spéculateurs du monde entier se bousculent pour prendre les meilleures parts. Ce modèle de production est inacceptable pour nous. Nous voulons continuer à nous mobiliser pour construire une société basée sur la solidarité, la convivialité et la redistribution des richesses.

Fabien Lardinois

EDITORIAL

N° 285 SOMMAIRE

L • S • T

LUTTES SOLIDARITÉS TRAVAIL

Rue Pépin, 27 • 5000 Namur
Tél. : 081 / 22 15 12
Cpte : IBAN BE67 0013 3858 9387

Bureau de dépôt :
5000 NAMUR Mail
P705187

Prix : 1 Euro
Mensuel n° 285
Mars 2011
Ed. resp. : Andrée Defaux
64, rue Pépin 5000 Namur

- **Andenne** **2/3**
 - Notre expérience au sein de LST
- **Ciney-Marche-Jemelle** **4**
 - Nous demandons du temps
- **Namur** **5**
 - Rien n'est perdu
- **Nos droits** **6**
 - Les compteurs à budget
- **La page des enfants** **7**
 - Mon livre préféré à la B.D.R.
- **Petites nouvelles** **8**
- **Ça se passe** **8**

ANDENNE

NOTRE EXPÉRIENCE

Deux stagiaires en première année Assistante Sociale



Deux moments particulièrement forts :

1) Une manifestation militante pour Audrey

Durant notre période de stage, nous avons eu la chance de pouvoir participer le jeudi 10 février 2011 à une manifestation avec le mouvement LST, Solidarités Nouvelles, Droit au Logement Différents, le Miroir Vagabond, la Teignouse, le Forum Social de Mettet.

Cette manifestation se déroulait au salon des mandataires au WEX (Wallonie Expo) situé à Marche-en-Famenne.

Nous nous sommes réunis tous autour d'une même cause : "l'actualisation du plan Habitat Permanent en Camping."

QU'EST CE QUE LE PLAN HABITAT PERMANENT EN CAMPING?

Le Gouvernement wallon a préparé une révision du plan concernant l'Habitat Permanent en Camping ayant pour objectif de ne plus permettre d'habiter en zone inondable. Il estime que ce type d'habitat est insalubre et ne convient pas pour vivre dans des bonnes conditions. Cela s'applique pour les campings, parcs résidentiels et autres formes de lieux dits de

vacances. Ça revient à revisiter la Loi Tobback qui stipule qu'on peut se domicilier la où on habite réellement. Pour moi, c'était ma première manifestation et quand j'ai appris qu'on y allait, j'étais plutôt impatiente et surtout avais hâte d'y être.

Je me suis posée pas mal de questions comme :

Comment cela va se passer?

Est-ce que l'on sera beaucoup à manifester?

Qui participera?

Qu'allons-nous faire exactement là-bas?

Qui allons-nous rencontrer?

Est-ce que le fait de manifester changera quelque chose?

Est-ce que les médias seront présents?

Effectivement les médias étaient bien présents lors de cette journée. Nous avons revendiqué les droits des plus pauvres au logement ainsi que montré notre mécontentement par rapport à la révision du plan HP et c'était aussi un moyen d'interpellation de la population.

En regardant le journal du soir, j'ai remarqué qu'on nous voyait, Delphine et moi, et j'étais plutôt ravie. Ça montre vraiment à quel point on s'implique dans ce combat.

De plus, nous avons rencontré plusieurs ministres notamment : la Ministre des affaires sociales Madame Tillieux, qui est à l'initiative de ces 70 nouvelles mesures d'actualisation du plan HP ; il y avait également le bourgmestre d'Andenne Claude Eerdekens et Vincent Sampaoli, le

Ministre Nollet et bien d'autres encore que je ne connaissais pas.

Le but pour moi de cette manifestation était vraiment de sensibiliser et surtout interpellier les ministres sur ce plan.

Ce qui est bien avec ces rencontres, c'est qu'il y a eu un temps d'échange entre les politiciens et nous, les militants. Ils ont vraiment pris le temps, pour certains, d'écouter ce qu'on avait à dire. Ce qui pour moi est normal, nous sommes là pour défendre et faire respecter les droits des plus pauvres qui sont les acteurs/personnes directement concernées et à qui on n'a pas pris la peine de demander leur avis sur les mesures qui les concernent.

Comme nous le rappelions dans la Lettre Ouverte Collective au Gouvernement d'habitants, d'associations et réseaux ; nous attendons du Gouvernement un signal fort, pour les habitants, les élus locaux, la population et les associations :

Qu'il renonce à adopter dans la précipitation, sans dialogue, ni concertation un plan d'action qui comporte de tels risques.

Qu'il se donne le temps et les moyens de rechercher en concertation avec les habitants et partant de leurs situations réelles, des solutions approchées qui leurs conviennent et leur garantissent un meilleur avenir.

A vrai dire avant de participer à la manifestation, je ne connaissais pas vraiment cette problématique et grâce à cette journée, ça m'a donné envie de me battre en tant que future travailleuse sociale afin de préserver le droit au logement et éviter que des familles puissent se retrouver à la rue.

2) Une rencontre entre des CEC qui donnent une place prioritaire aux plus pauvres pour Elodie

ANDENNE

AU SEIN DE LST

nous livrent leurs impressions ...

LA RÉUNION DES 7 CEC

Un CEC c'est quoi ? : c'est un Centre d'Expression et de Créativité reconnu par la Communauté française. C'est une institution structurée et qui peut aussi trouver place dans l'éducation permanente. Il se justifie par la nécessité pour les groupes et les personnes de disposer d'un outil leur permettant de se développer dans les relations d'autonomie et de liberté. Il est un outil pour atteindre des moyens créatifs ou artistiques d'expressions individuelle et collective. Il est ouvert à tous.

Les participants ne sont pas soumis à une inscription, ni tenus à une régularité. L'accès aux activités est nécessairement gratuit. Ceci exige à la fois une grande souplesse par rapport aux personnes, et une très grande rigueur du point de vue de l'accueil, du rassemblement et de la qualité technique pour que les plus défavorisés y trouvent toujours une place.

Quels sont ses objectifs : Donner la priorité aux plus pauvres avec pour but de leur permettre l'accès aux droits et à la culture. Les 7 CEC se réunissent régulièrement pour réfléchir à leur travail. Les 7 CEC ne définissent pas au départ l'état final de la production mais bien la démarche, le cheminement avec les plus pauvres. Le chemin réalisé, avec la population et à son rythme, afin qu'elle en garde la maîtrise et que ce soit un chemin libérateur, est notre objectif. Lien avec l'éducation permanente : Perspective d'émancipation et d'une démarche libératrice avec un engagement dans la durée auprès des familles.

Mon avis: Personnellement je trouve cela très intéressant de se rassembler tous ensemble afin de pouvoir s'évader de sa vie quotidienne pour s'exprimer grâce à un atelier créatif.

L'art permet de partager ses émotions, sa perception de la vie, son senti...

Tant de choses qu'il est difficile d'exprimer avec les mots.

A LST Andenne j'ai pu participer à l'atelier organisé par Anne Doumont. A partir de l'exposition "Ensor démasqué", les participants de l'atelier ont décidé de travailler en laissant tomber les masques et de « démasquer Ensor ».

Il fallait travailler un masque qui représenterait, par exemple, « quel masque je mets dans une situation particulière et quel masque a la personne en face de moi ». Car souvent, on se cache derrière une façade qui ne nous représente pas forcément, on veut juste se protéger, et donc ne pas trop se dévoiler.

C'était très amusant et un moment de grande convivialité où chacun découvre l'autre et développe son imaginaire et sa créativité. Les militants de LST se sont même dévoilés et ont exprimé certaines émotions dont ils ne parlent pas toujours car c'est difficile à expliquer son ressenti.

Je trouve que cet atelier va au-delà de l'amusement ; il peut aussi être un exutoire pour chacun.

Qu'est-ce que la réunion des 7 CEC m'a apporté ?

Ces CEC viennent de divers lieux de la Communauté française et se regroupent afin de lutter en faveur du droit à la culture pour les plus pauvres.

Je trouve cela très enrichissant pour les familles qui peuvent en bénéficier, car même si elles n'ont pas les moyens financiers de se payer des sorties au théâtre, au musée ou des cours de peinture ou de dessin, par exemple, ces 7 CEC font en sorte que toute

cette culture vienne aux familles et qu'elle puisse être accessible. Et cela change les idées des familles en les sortant de leur quotidien où elles doivent se battre continuellement. Ces 7 CEC's veulent que tout leur travail soit reconnu légalement.

MERCI...

Ces moments-là, nous ont beaucoup marquées par la sincérité et le combat des familles qui nous ont touchées, émues et donnés du courage pour se battre à leur côté.

Pour finir nous voulions remercier les personnes de LST de nous avoir fait partager leur expérience et de nous avoir accueillies chaleureusement.

Un grand merci aussi aux familles de nous avoir fait confiance, et de s'être confiées à nous comme si nous faisons partie de l'équipe depuis un moment déjà. Nous trouvons vraiment que ces familles font preuve d'un grand courage face à tout ce qu'elles endurent et nous les admirons.

Bonne continuation à tout le monde, ne baissez pas les bras. Sachez que nous ne vous oublierons pas.

Elodie et Audrey



CINEY-MARCHE-JEMELLE

NOUS DEMANDONS DU TEMPS

Pour rétablir les conditions d'une réelle concertation.

RÉVISION DU PLAN HP

Dans le journal du mois de février, nous vous informions de l'imminente révision du Plan Habitat Permanent qui concerne de nombreuses personnes pauvres qui habitent dans des chalets et des caravanes situés en zones de loisirs.

Nous y faisons écho de l'importante mobilisation d'habitants et d'associations qui veulent faire entendre leurs inquiétudes face à une révision qui risque d'enfoncer encore un peu plus dans la misère de très nombreuses familles.

En effet, après les inondations et le décès d'un habitant, le gouvernement wallon prend rapidement acte de l'actualisation du plan HP. Une action de contestation, qui rassemble des habitants et des associations, est menée devant le Wex à Marche, lors du salon des mandataires communaux.

VOUS AVEZ DIT DIT CONCERTATION?

Quelques jours plus tard, les associations sont reçues au cabinet de Mme Tillieux pour nous expliquer le contenu de la note (71 recommandations) et nous inviter à communiquer nos réactions d'ici le 20 mars. Les bourgmestres, les travailleurs sociaux des antennes locales seront aussi invités à donner leur avis.

En réalité, la concertation promise depuis un an n'a jamais eu lieu et aujourd'hui, on veut nous imposer que la mise en oeuvre de l'actualisation du Plan aille très vite. Tout se passe comme si la Ministre ne tenait pas compte des grandes inquiétudes que des habitants et associations présentes sur le terrain ont exprimé clairement dans une lettre ouverte largement dif-

fusée (un extrait a été publié dans le journal de février).

Face à ce manque de dialogue, les associations qui ont des agents de concertation et certains agents de concertation se sont mis d'accord pour envoyer un courrier commun à Rudy Demotte, Ministre-Président de la Région wallonne afin de lui demander du temps pour envisager l'actualisation du Plan HP et pour rétablir les conditions d'une réelle concertation.

NOUS VOULONS ÊTRE RÉELLEMENT ENTENDU

Voici un extrait du courrier envoyé au Ministre Président:

" Vous n'êtes pas sans savoir que l'actualisation du plan HP a attiré l'attention des associations qui travaillent sur le terrain et les a fortement mobilisées. Pour rappel, nous recevions le 31 janvier 2011 au soir une invitation pour participer au comité interdépartemental du plan HP le mercredi 2 février, juste avant que la note d'actualisation passe devant le Gouvernement, c'est-à-dire le lendemain. Notre mobilisation a reporté le passage de la note devant le Gouvernement d'une semaine et a, semble-t-il, permis d'amener quelques modifications.

Nous avons eu, ce vendredi 25 février, une rencontre au cabinet de Mme Tillieux où M. Mertens nous a présenté la note actualisée. Il est à noter que les documents de travail définitifs nous ont été distribués en séance.

Une lecture un peu attentive confirme les craintes déjà formulées et nous incite à poursuivre dans la voie de la vigilance. Certaines recommandations nous paraissent toujours potentiellement dangereuses. Dans le même temps, il y a une ouverture sur la concertation. Nous pouvons envoyer

nos commentaires écrits pour le 20 mars 2011. Il y aura un comité interdépartemental le 28 mars 2011. Une note actualisée sera présentée au Gouvernement le 14 avril 2011, délai présenté comme une décision gouvernementale.

Compte tenu des enjeux, des risques que comporte le document et des retards pris pour engager une réelle concertation avec les habitants et les associations, ce délai n'est pas sérieux.

Nous demandons : que vous puissiez nous recevoir rapidement afin de clarifier les intentions du Gouvernement, mais aussi les conditions de la concertation ; en particulier, qu'un délai d'un an soit laissé afin qu'un réel travail de concertation puisse s'organiser avec les habitants.

Pour rappel, lors de l'avant-dernière réunion du comité d'accompagnement (22 avril 2010), l'engagement a été pris par le cabinet et l'administration d'associer les associations et les habitants à la réflexion en cours des groupes de travail. Ce qui devait avoir lieu dès le mois de juin, voire le mois de septembre 2010 au plus tard. Malgré nos demandes répétées, aucune information ni aucun signe dans ce sens n'ont plus été donnés depuis lors jusqu'à ce 2 février. Si l'on considère le temps qu'il a fallu depuis avril 2010 pour écrire une note d'actualisation du plan HP, notre demande ne nous paraît pas exagérée."

Fabien Lardinois

Ont signé ce courrier : Les agents de concertation, Solidarités Nouvelles asbl, Mouvement Luttes Solidarités Travail, Le Miroir Vagabond asbl, Le Forum social de Mettet, La Teignouse, D. Fauville de la concertation de Wasseje

NAMUR

RIEN N'EST PERDU

Demandeur de changement



Branle-bas de combat dans les pays du sud. Les populations crient au ras-le-bol de la pauvreté.

Les images terribles vues à la télévision ou dans la presse parlent d'elles-mêmes. Malheureusement, le changement ne se passe pas sans dégâts matériels ni humains.

On ne peut que leur rendre hommage et les soutenir dans leur combat pour un peu plus de dignité. Vous avez raison de croire en vous, à votre volonté de changement.

Un autre continent est en train de subir une catastrophe terrible. Des millions de personnes se retrouvent dans la détresse avec malgré tout le courage de continuer d'avancer. A côté de cette catastrophe, la naissance d'un enfant dans une ville détruite est un espoir.

Chaque jour la terre tremble et les gens ont peur. Peur de ce qui peut arriver dans les heures ou les jours qui arrivent suite à cet accident nucléaire.

Le continent Africain, l'Asie, les pays Arabes, l'Amérique du sud, Haiti

et combien d'autres pays sont demandeurs de changement.

Un changement qui permettrait aux populations de pouvoir vivre dans la dignité là où ils sont nés.

Je suis très en colère contre ces gens dominants qui mettent en danger les populations du monde pour le profit, le pouvoir de l'argent.

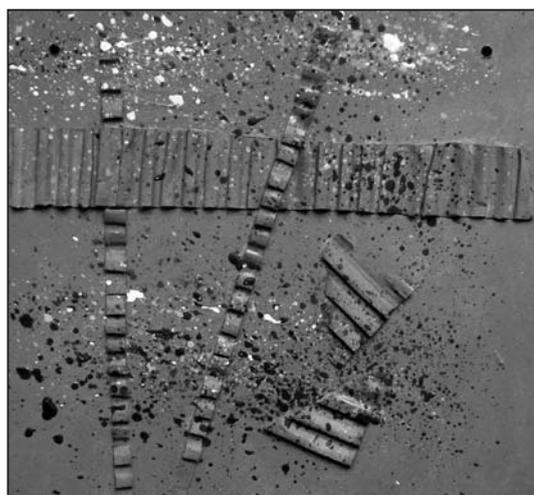
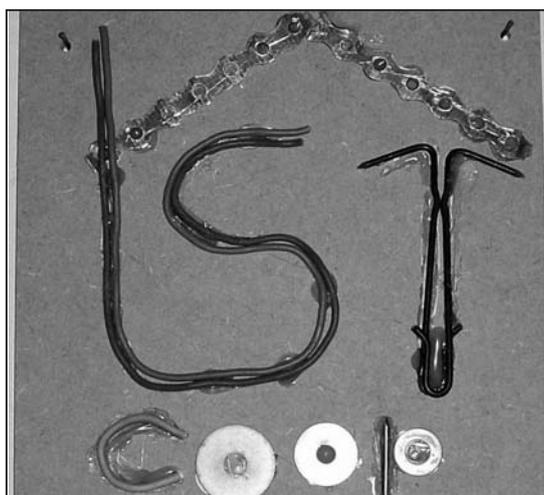
Rien n'est perdu mais l'être humain aurait besoin de retrouver des valeurs sûres. A quand les riches moins riches, les pauvres moins pauvres. Bel idéal !

Quel avenir laisserons-nous à nos enfants et petits-enfants si rien ne change ?

Pauvre terre

Une militante

CARRÉMENT ENSEMBLE



L'exposition "Carrément ensemble" est une somme de témoignages dessinés par des enfants, des adolescents et des adultes de LST

**QUE CELUI OU CELLE QUI SAIT LIRE,
LISE ET PARTAGE CE JOURNAL AVEC CELUI OU
CELLE QUI N'A PAS PU APPRENDRE À LIRE**

NOS DROITS

LES COMPTEURS À BUDGET

Le nombre de placement de compteurs à budget augmente sans cesse. Ce système garantit-il un accès suffisant à l'électricité ? Les personnes concernées consomment-elles en fonction de leurs besoins ?, ou de leurs moyens ?



LES CLIENTS PROTÉGÉS

Le statut de client protégé permet de bénéficier des tarifs sociaux pour l'électricité et le gaz naturel, et de certaines « protections » dans le marché libéralisé de l'électricité et du gaz, principalement en cas de difficultés de paiement.

En cas de défaut de paiement auprès de son fournisseur, le client protégé est « transféré » vers le gestionnaire de réseau (GRD) dont dépend son domicile, qui fera placer un compteur à budget par ORES et qui assurera la fourniture minimale garantie d'électricité (10 ampères). Le coût du placement d'un compteur à budget est gratuit pour un client protégé. Le « client protégé » est la personne ou un membre de son ménage qui entre dans une des catégories suivantes :

- bénéficiaire du RIS (à prouver par une attestation à demander au CPAS),
- bénéficiaire du revenu garanti aux personnes âgées ou d'une allocation pour personne âgée (à prouver par l'at-

testation reçue automatiquement de l'ONP),

- bénéficiaire d'une allocation pour personne handicapée (à prouver par l'attestation reçue automatiquement du SPF Sécurité sociale (dite de la Vierge Noire),

- bénéficiaire d'une décision de guidance éducative de nature financière (à prouver par une attestation à demander au CPAS),

- bénéficiaire d'un processus de médiation de dettes avec un centre de médiation de dettes agréé ou se trouver en règlement collectif de dettes (à prouver par l'attestation à demander au centre de médiation de dettes agréé ou au médiateur de dettes)

Afin de bénéficier du tarif social auprès du fournisseur, il faut lui transmettre chaque année le document attestant de sa qualité de client protégé. Si la personne qui ouvre le droit au tarif social n'est pas le titulaire du compteur, une composition de ménage doit être jointe à l'attestation.

Le fournisseur et/ou le gestionnaire de réseau de distribution est tenu d'accuser réception de ces documents dans les 5 jours ouvrables et préciser au client si le tarif social lui est applicable.

Il arrive que le fournisseur se rende compte que le consommateur aurait du bénéficier de la qualité de client protégé déjà pour une période passée. Il doit alors recalculer les consommations et envoyer une facture rectifiée qui tienne compte des tarifs réduits applicables aux clients protégés.

DES DYSFONCTIONNEMENTS

En principe, la procédure de placement d'un compteur à budget (tant électricité que gaz) est censée se mettre en route en cas d'endettement du consommateur qui ne paie plus ses factures.

Dans la pratique, cette procédure est lancée parfois très vite (pour quelques dizaines d'euros seulement d'arriérés impayés), ou dans des cas qui ne le justifient pas : facture contestée, erreur dans les index ou déménagement. Or elle engendre toute une série de désagréments pour les personnes qui le subissent et un coût important pour la collectivité.

Il arrive également que des personnes emménagent dans un logement dans lequel le locataire précédent était sous compteur à budget. Les nouveaux occupants ont alors besoin d'une carte de désactivation du compteur pour bénéficier d'un compteur traditionnel. Il n'est pas rare que des personnes fragilisées restent plusieurs jours sans fourniture d'énergie car les bureaux d'accueil des gestionnaires de réseaux ne leur sont pas facilement accessibles.

Enfin, la procédure de placement du compteur à budget est annulée si la dette est payée ou si un plan de paiement est négocié par le client et accepté par le fournisseur. Dans la pratique, les fournisseurs se montrent à ce point exigeants que les personnes avec de faibles revenus ne parviennent pas à négocier un plan de paiement compatible avec leurs revenus. Dans ce cas, le compteur à budget devient inéluctable.

Philippe Versailles

AGENDA DES REUNIONS CAVES

A NAMUR

Le mardi :

12 avril 2011 à 20h00

26 avril 2011 à 20h00

A CINEY-MARCHE

Réunion à Jemelle
le jeudi de 9h à 11h
Cave à Noisieux
le 18 avril 2011

A ANDENNE

Le mardi :

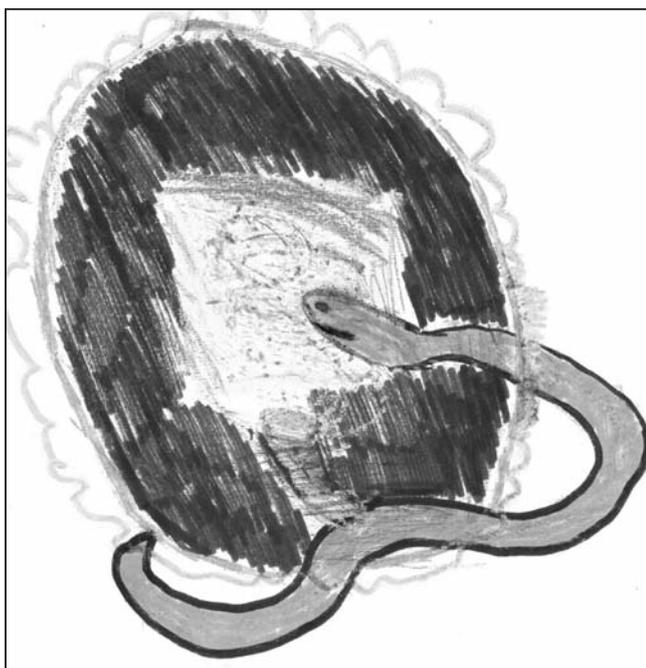
5 avril 2011 à 20h00

19 avril 2011 à 20h00

DES ENFANTS D'ANDENNE

« MON LIVRE PRÉFÉRÉ À LA B.D.R., C'EST... »

*Lorsque nous demandons aux enfants le livre
qu'ils préfèrent à la B.D.R.
voici ce qu'ils nous répondent...*



Maximilien : « Un hamburger pas comme les autres » parce que c'est un livre avec des choses bizarres.
Il y a un ver de terre qui sort du fromage... !

Estevan : « Chhht... » parce qu'on ouvre des petites images...

Alexia : « Supersirop » parce que le petit garçon ne veut pas prendre son sirop.
Sa maman se fâche pour qu'il le prenne comme toute la famille et les super héros le font quand ils toussent.

Manon : Mon livre préféré, c'est « Cornebidouille ». Cornebidouille est une sorcière et elle vient parce que Pierre ne veut pas manger sa soupe.
Cornebidouille dit de drôles de mots à Pierre comme loustic à lunette

Maeva : Mon livre préféré, c'est « La soupe aux cailloux » parce qu'il y a des animaux et le loup vient avec un caillou pour faire la soupe et les autres animaux apportent des légumes...



ÇA SE PASSE

NAMUR

LA TERRE

Il faut bien la regarder
 La pétrir, la sentir
 La prendre dans ses mains
 Tout y pousse
 Aux arbres, légumes et fruits
 Mais il faut la laisser
 Se reposer et respirer
 La travailler comme il se doit
 C'est le commencement
 Et la fin



M.R

RÉUNION SPORTIVE DES JEUNES



On était très fatigués. On a trop
 marché. On a fait 10 km dans les bois,
 dans la nuit et dans la boue.

On le refera mais avec des bottes !

Merci à Baudouin pour le parcours
 et le chocolat chaud.

PETITES NOUVELLES

A Ciney-Marche

NAISSANCE

Anaïs est depuis peu maman d'une petite Kiara, nous lui souhaitons une belle entrée dans la vie.

Nous souhaitons également beaucoup de bonheur à sa maman et à Sabine et Raphaël, ses grands-parents.

"LA MAIN DANS LA MAIN"

le Quart-Monde en mouvement

Ont participé à ce numéro

d'Andenne :
 l'équipe d'Actualités Andennaises,
 de Ciney-Marche-Bastogne-Jemelle :
 Fabien
 de Namur :
 Andrée, Cécile, Isabelle, Jean-Marc, Philippe,
 les enfants de la bibliothèque de rue et l'équipe
 de rédaction et d'envoi.

Abonnement :

Abonnement de soutien: 15,00 Euros/an
 Cpte : IBAN BE67 0013 3858 9387
 de la Fédération LST asbl
 27, rue Pépin
 5000 NAMUR

Tous les dons de plus de 30,00 Euros
 sont déductibles des impôts
 Montant à verser sur le compte
 250-0083038-91
 de CARITAS SECOURS francophone
 (délégation de NAMUR -LUXEMBOURG)
 avec comme mention: :
 projet n° 05/65 (LST)
 ou projet n° 178 (LST Andenne)

Nos adresses de contact :

A Andenne:
 L.S.T. Andenne asbl
 Luttes-Solidarités-Travail Andenne
 Rue d'Horseilles, 26 - 5300 ANDENNE
 Tél. : 085/84.48.22
 andenne@mouvement-LST.org

A Ciney-Marche :
 L.S.T. Ciney-Marche asbl
 Route de France, 5
 5377 BAILLONVILLE
 Tél. : 0479/289057
 ciney-marche@mouvement-LST.org

Province du Hainaut
 Fabien Lardinois
 Rue de l'Esclopperie,1
 7040 QUEVY-LE-GRAND
 Tél. : 065/88.59.50 - 0479/28.90.57

A Namur :
 L.S.T. asbl
 Luttes-Solidarités-Travail
 Rue Pépin, 27 5.000 NAMUR
 Tél. : 081/22.15.12
 namur@mouvement-LST.org

A Tubize :
 Claire et Jean-François Funck
 Rue du Centre, 19 - 1460 VIRGINAL
 Tél. : 067/64.89.65
 tubize@mouvement-LST.org

adresse du site LST

www.mouvement-lst.org

Chers lecteurs
N'hésitez pas à nous contacter.
Nous attendons vos articles,
vos remarques,
un petit coup de fil...

Bonne lecture

IMPRIBEAU Ste-Ode • 061/68.88.35

Avec le soutien de la Communauté française
 (Ministère de la Culture et des Affaires
 sociales) et de la Région wallonne (direction
 générale de l'économie et de l'emploi)